

Avenir de la langue française

Deux études importantes font état de données alarmantes sur la situation du français au Québec

MONTRÉAL, le lundi 29 mars 2021. — La Fondation Lionel-Groulx demande au gouvernement d'intervenir rapidement pour assurer la pérennité de la langue française et de la culture québécoise. En effet, deux études dévoilées aujourd'hui par l'Office québécois de la langue française (OQLF) démontrent que le recul du français s'accélère de façon dramatique.

Selon les projections de l'Office, la population utilisant le français à la maison passera de 82 % en 2011 à environ 75 % en 2036. La deuxième étude montre que l'anglais s'est imposé comme langue de travail dans un nombre grandissant d'entreprises au Québec, particulièrement dans la métropole. Les raisons énoncées sont liées au contexte de l'organisation ou aux habitudes de l'employeur.

C'est dans ce contexte que la Fondation Lionel-Groulx a tenu à réitérer au gouvernement l'importance de déposer sans plus tarder son projet de loi visant à renforcer la Charte de la langue française, afin de proposer rapidement une offensive essentielle à la sauvegarde de notre langue et de notre culture.

« Ces études nous montrent que le déclin annoncé du français s'accélère de façon alarmante. Nous devons nous mobiliser pour assurer la survie de notre langue et de notre culture. Il faut agir dès maintenant, notamment dans les milieux de travail où l'usage de l'anglais est en constante hausse » a affirmé la directrice générale de la Fondation Lionel Groulx, Myriam D'Arcy.

Selon la Fondation, le français a régressé comme langue du travail et la législation doit être renforcée pour s'assurer que tous les travailleurs puissent exercer leurs fonctions en français. « C'est au gouvernement d'être exemplaire et d'aller de l'avant rapidement », a ajouté la directrice générale.

La Fondation entend produire un mémoire dans le cadre des consultations qui suivront le dépôt du plan d'action annoncé par le ministre Jolin-Barrette pour renforcer la Charte de la langue française. « Nous entendons mettre l'épaulé à la roue afin de s'assurer de la pérennité de notre langue et de notre culture », a conclu pour sa part le président de la Fondation, monsieur Jacques Girard.

À propos de la Fondation Lionel-Groulx

Créée par l'historien Lionel Groulx et ses amis en 1956, la Fondation Lionel-Groulx est héritière de sa maison, de sa bibliothèque, de ses archives et de son œuvre intellectuelle et littéraire. L'organisme œuvre au développement et au rayonnement de la nation québécoise par la promotion de son histoire, de sa langue et de sa culture.

— 30 —

Informations :
Frédérique Lavoie
581-990-5009